



Le SNEC demande à ce que le dialogue social soit *renforcé*

Avec le confinement que nous connaissons actuellement et la limitation des possibilités de déplacements, **la tenue des CSE, CSSCT, CSEC, Commission, réunions de négociation est pour le moins compliquée.**

Depuis le début de la crise, la direction des ressources humaines des sièges et fonctions supports a fait le choix de ne communiquer avec les CSE qu'à travers des réunions extraordinaires via visioconférence :

- ❶ Sur l'information de la mise en place de l'activité à temps partiel
- ❷ Sur l'information de la mise en place des Plan de Continuité de l'Activité (PCA) et mises à jour des Documents Uniques de l'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).

Sur le premier sujet, même si le processus d'information n'a pas été au bout, **nous attendons toujours une réponse claire et officielle de la part de la DRH.**

Sur le second sujet, **nous regrettons que la présentation des PCA et DUERP se soient faites près d'un mois après le début du confinement** alors que ces documents auraient dû nous être présentés en amont de la crise.



En date du 26 mars et du 2 avril, nous avons adressé deux courriers au DRH des Sièges et Fonctions Supports sur des questions précises et légitimes sur les conséquences du Covid-19 dans l'activité des sièges et n'avons pas encore eu de réponses.

Le 13 avril dernier, le président de la République prévoyait dans son allocution **un début de déconfinement à partir du 11 mai prochain**. Cela ne veut pas dire que tous les déplacements, les réunions physiques des différentes instances paritaires seront de nouveau possibles. Pour autant, il faudra que la vie reprenne son cours.

Avant le 11 mai, le SNEC demande donc à la Direction que tout soit mis en œuvre pour qu'à partir de cette date, **un retour à la normale** soit anticipé afin que des CSE ordinaires soient de nouveau organisés dans un premier temps. La loi sur l'urgence sanitaire permet de déroger à la limite de trois réunions par année civile pour les visioconférences. Dans un second temps, il conviendra de pouvoir organiser les CSST, les commissions, les réunions de négociations etc. dans les mêmes conditions de sécurité.

Cette crise va encore durer dans les mois à venir et le groupe Carrefour a montré sa capacité à répondre sur le terrain aux enjeux auxquels il était confronté.

La quasi-totalité des salariés des Sièges et Fonctions Supports est en télétravail grâce aux outils modernes de communication qui ont permis de relever ce défi. Ces mêmes outils nous permettront dans le futur, jusqu'à ce que la situation redevienne normale, de continuer un dialogue social constructif et être à la hauteur des enjeux qui nous attendent.